

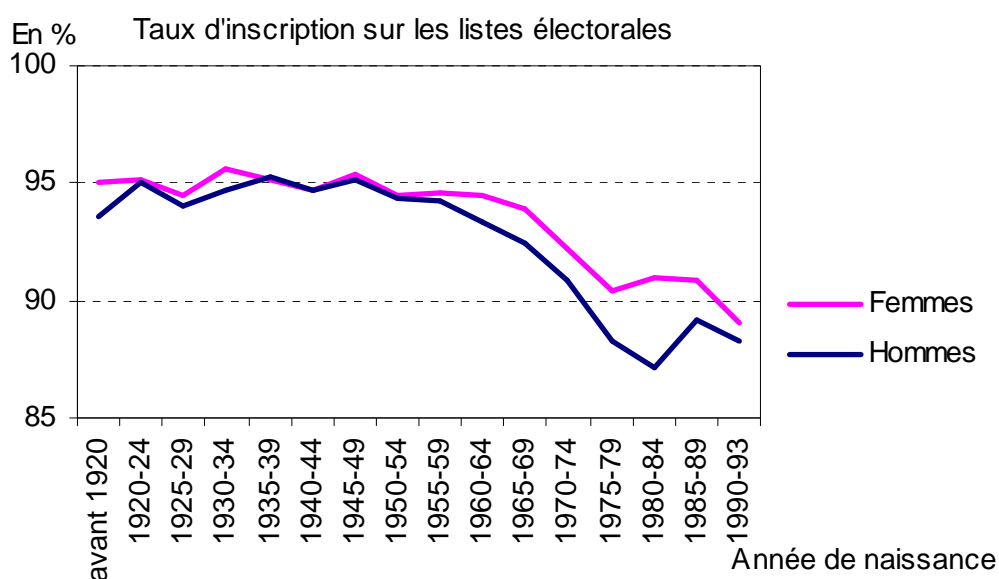
# La participation électorale en 2012

---

Xavier NIEL - Insee



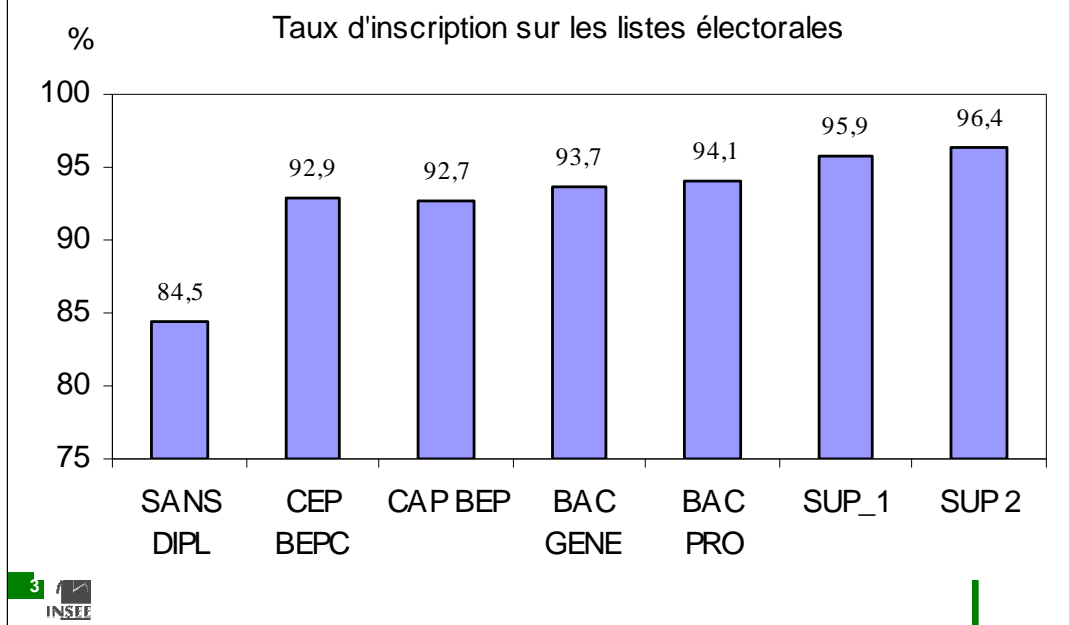
## Inscription sur les listes électorales : recherche homme jeune



Résultat connu : l'inscription sur les listes électorales est plus faible pour les jeunes, et en particulier pour les jeunes hommes. Le sursaut des générations d'après 1980 est sans doute dû à la procédure d'inscription d'office, simplifiée en 2001. Le palier maximum (95%) est atteint seulement à la génération 1955-59 (qui ont autour de 55 ans en 2012) pour les hommes et 5 ans avant pour les femmes.

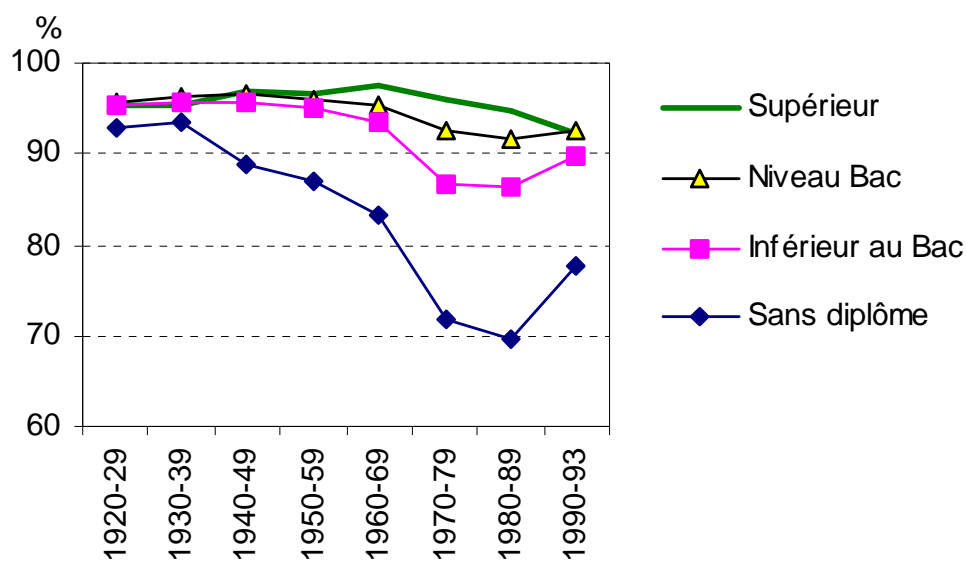
L'écart entre hommes et femmes est fort pour les générations 1980-89 (entre 20 et 30 ans en 2012).

## Faible inscription sur les listes : surtout les peu diplômés



Autre résultat connu : l'inscription sur les listes électorales est moins forte pour les peu diplômés

## Inscription : disparité accentuée par diplôme parmi les plus jeunes

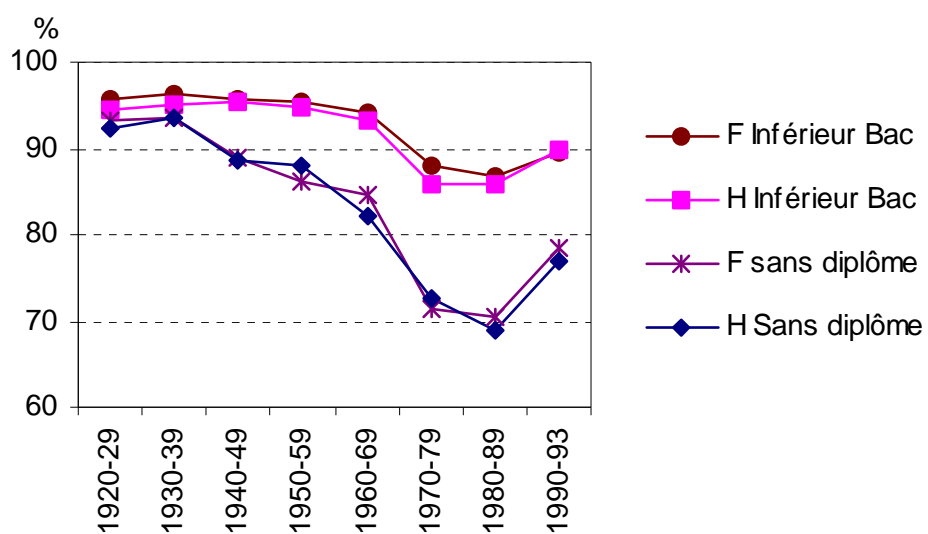


4 INSEE

Dans la mesure où il y a moins de personnes sans diplômes parmi les jeunes que parmi les personnes plus âgées, la disparité par diplôme s'accroît quand on tient compte de l'âge.

Intéressant mouvement parmi les jeunes, entre les générations 1990-93 (18-22 ans en 2012) et les suivantes, de sens contraire chez les diplômés du supérieur et chez les autres. L'inscription d'office semble bien rattraper le déficit d'inscription parmi les moins diplômés ou est-ce un sursaut des plus jeunes dû à l'élection de 2012 ?

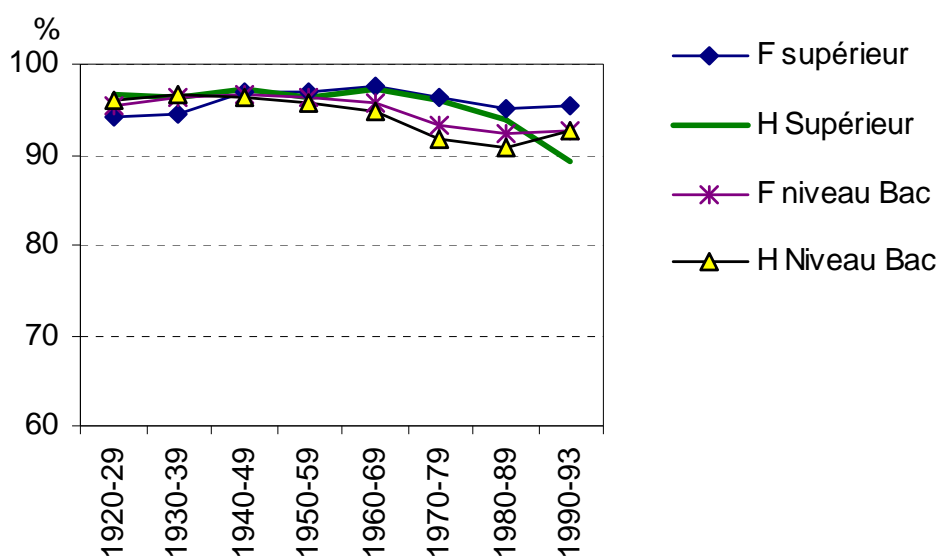
## Inscription : peu d'écart entre hommes et femmes chez les jeunes sans diplôme



5 INSEE

L'écart entre hommes et femmes pour la génération 1980-89 ne se retrouve pas avec la même ampleur par niveau de diplôme

## Inscription sur les listes électorales : recherche homme, jeune, avec un bel avenir



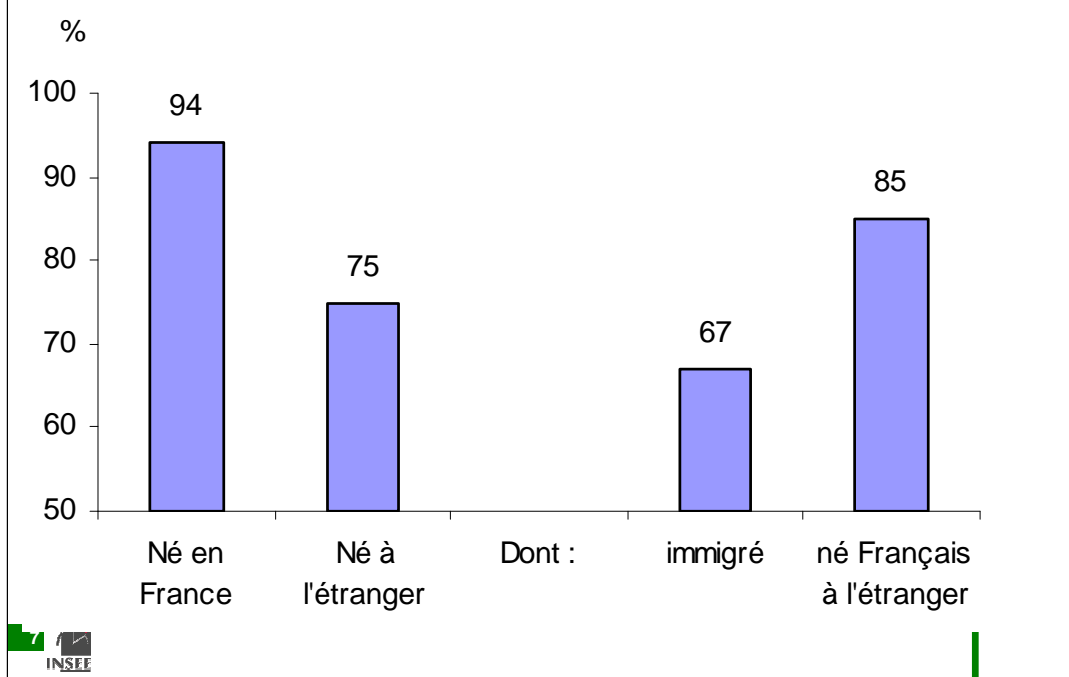
6 INSEE

Pour la génération 1980-89, l'écart est là aussi plus faible que tous diplômés confondus.

Conclusion : l'écart entre hommes et femmes chez les 20-30 ans est dû au fait qu'il y a plus d'hommes parmi les sans diplômes (et que les sans diplômes sont moins bien inscrits) et non pas à un comportement sexué, comme supposé dans la diapo n°1.

L'écart entre hommes et femmes chez les très jeunes diplômés n'est peut-être pas très robuste (effectifs réduits).

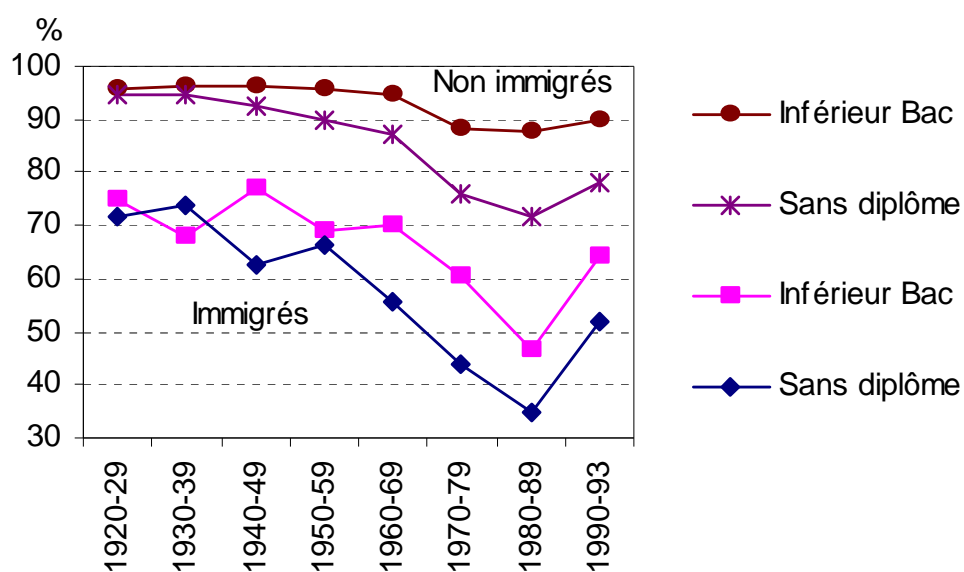
## Plus faible inscription sur les listes électorales pour les Français immigrés



Rq : Le champ est restreint aux personnes de nationalité française. Ceux qui sont nés Français à l'étranger sont nombreux parmi les rapatriés d'Algérie. Mais ils sont moins inscrits que ceux qui sont nés en France.

Seulement deux tiers des immigrés sont inscrits sur les listes électorales.

## Inscription sur les listes électorales : recherche d'urgence jeune immigré sans diplôme



8 INSEE

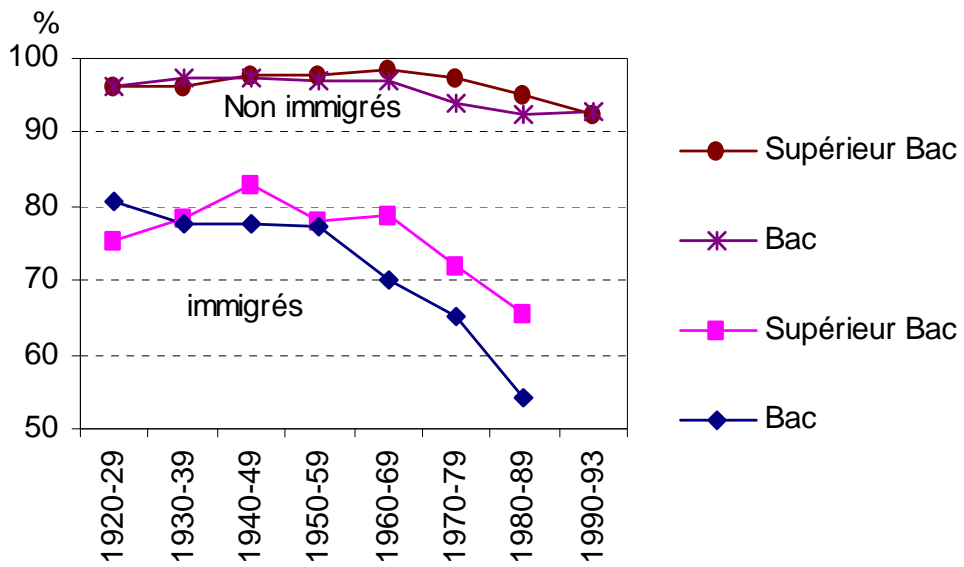
Le taux d'inscription des hommes de 20 à 30 ans immigrés sans diplôme tombe à 30 % !

Rq : il n'y a pas de différence hommes-femmes (non montré).

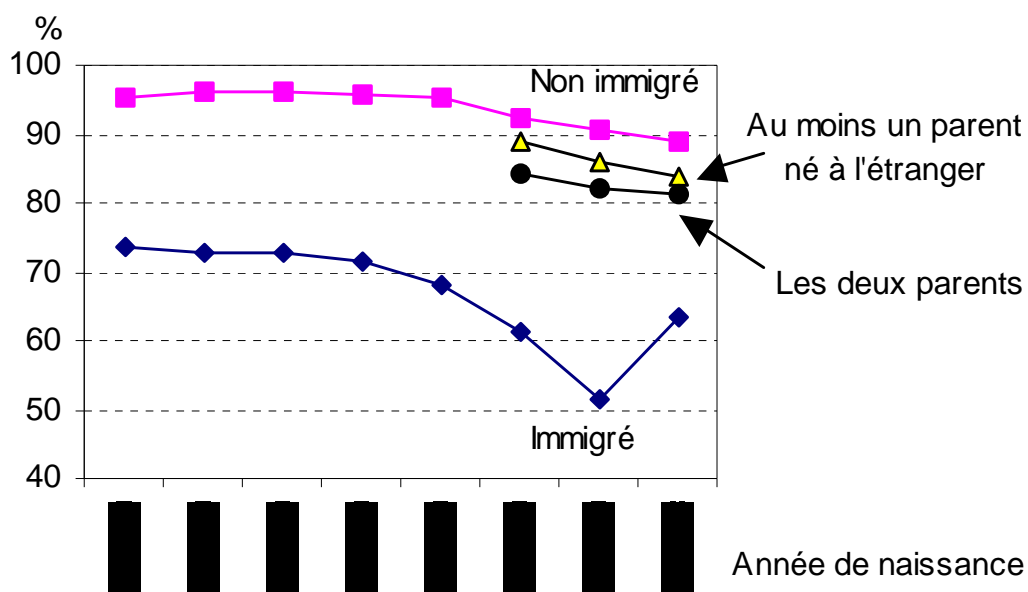
L'effet « immigré » est clairement plus fort que l'effet « diplôme ».



## Effet « immigré » plus fort que effet « diplôme »



## Taux d'inscription des immigrés et des enfants d'immigrés

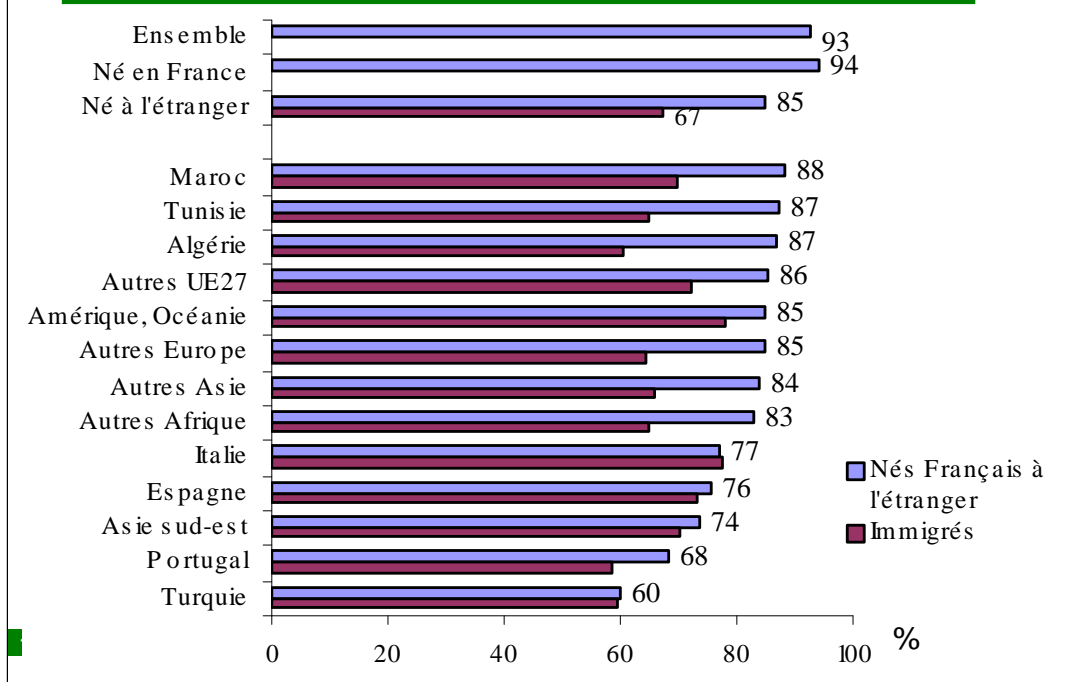


10 INSEE

En terme de taux d'inscription, les enfants d'immigrés (autour de 85%) sont beaucoup plus proches des non immigrés (autour de 90 %) que des immigrés (autour de 60 %).

Rq : Pour les enfants d'immigrés, données seulement disponibles pour les personnes nées en France depuis 1968 (grâce à l'EDP et les renseignements sur les parents dans le bulletin de naissance).

## Inscription selon le pays de naissance

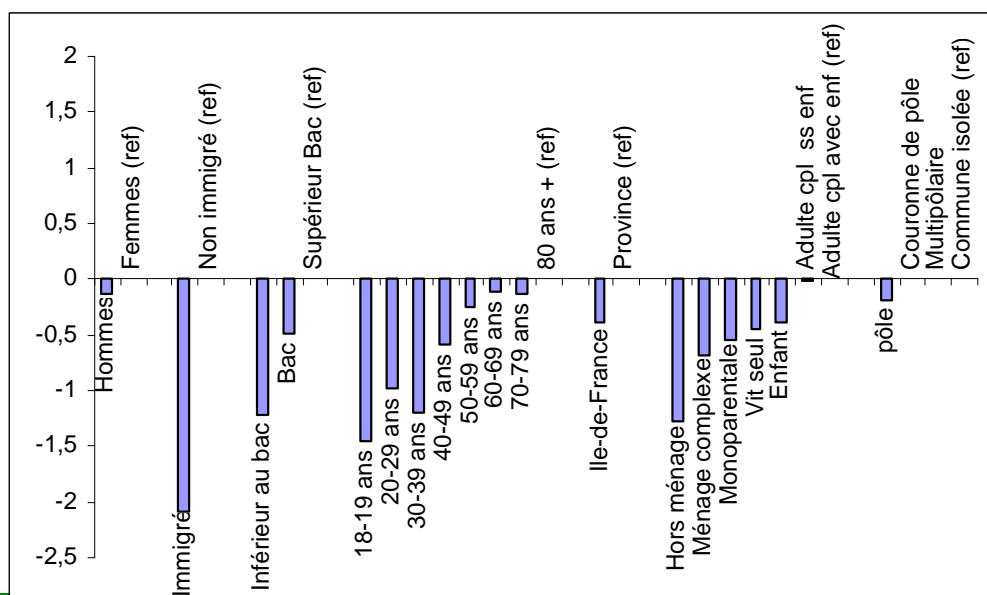


Le taux d'inscription des Français nés à l'étranger est plus faible pour les immigrés (67%) que pour les autres (85%).

C'est particulièrement le cas pour les Français nés au Maghreb, et surtout en Algérie, où le taux d'inscription des immigrés n'est que de 60%, pour 87% d'inscrits des nés Français en Algérie (mais les deux populations n'ont pas le même âge).

Pour l'Italie et l'Espagne, les taux d'inscription sont assez semblables, que les Français nés dans ces pays soient Français par acquisition ou non. Idem pour la Turquie, mais à un taux très faible (60%)

## Résumé : inscription sur les listes (Coefficient d'un modèle)



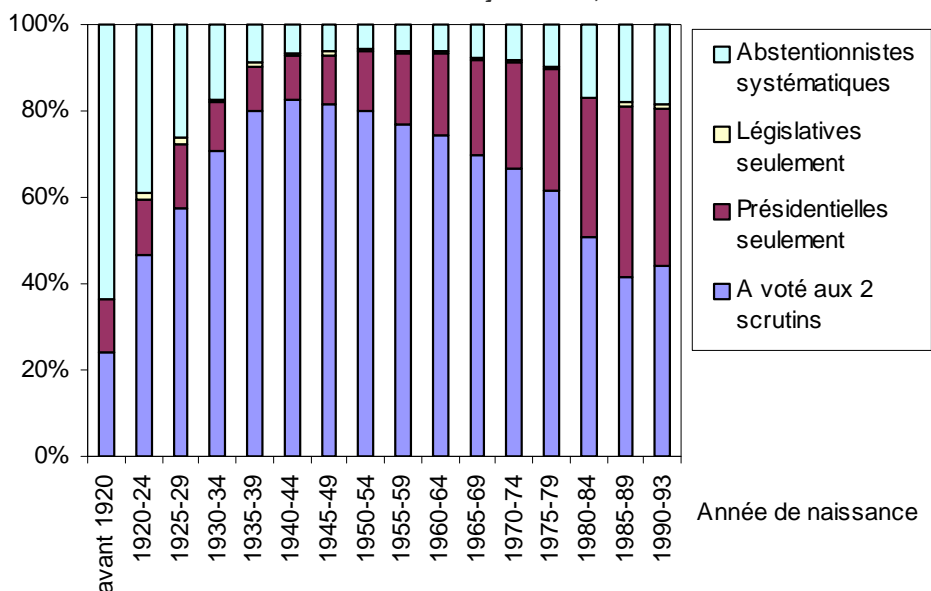
12



Faible influence de la zone d'habitation : inscription un peu plus faible pour les résidents des pôles urbains, mais pas de différence entre les communes des couronnes de ces pôles ou les communes isolées.

## Une fois inscrit, il faut voter (participation électorale)

Abstentionnistes : encore les jeunes, mais surtout les vieux

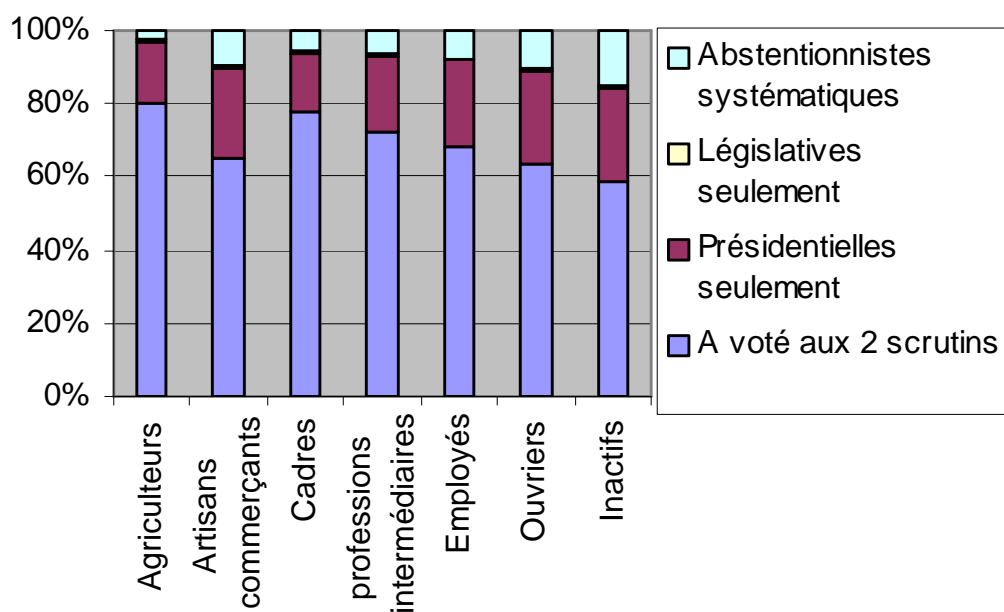


A l'inverse du taux d'inscription, le taux de participation est faible pour les personnes les plus âgées, en raison de leur mobilité réduite.

Mais comme pour le taux d'inscription, le taux de participation est faible chez les jeunes.

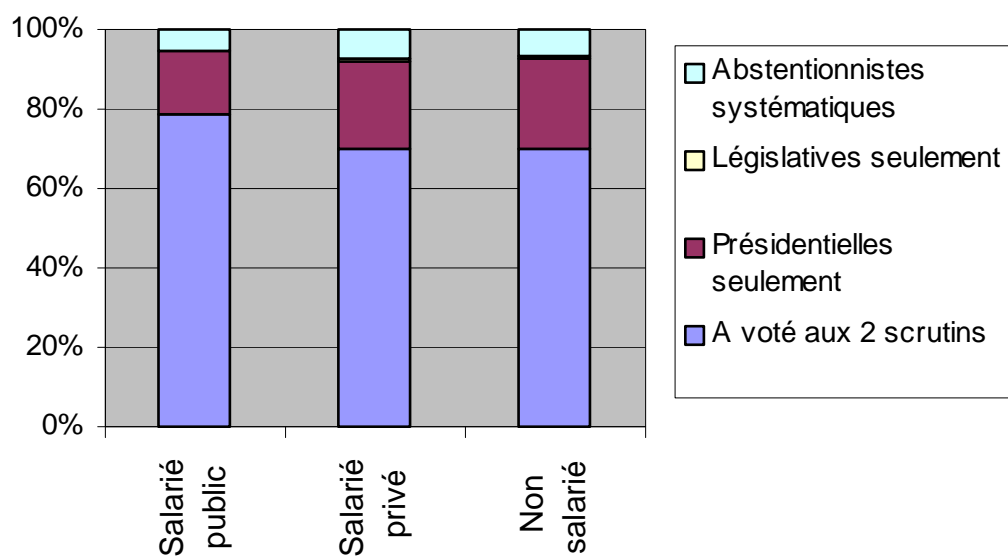
Une grosse différence entre jeunes et vieux concerne la participation aux législatives. L'abstention systématique des jeunes n'est pas énormément plus forte que celle des personnes nées entre 1940 et 1970 (générations du baby boom), mais les jeunes participent beaucoup moins aux législatives : ils sont beaucoup plus nombreux à participer aux présidentielles seulement (partie rouge brique).

## Participation par catégorie sociale (30-59 ans)

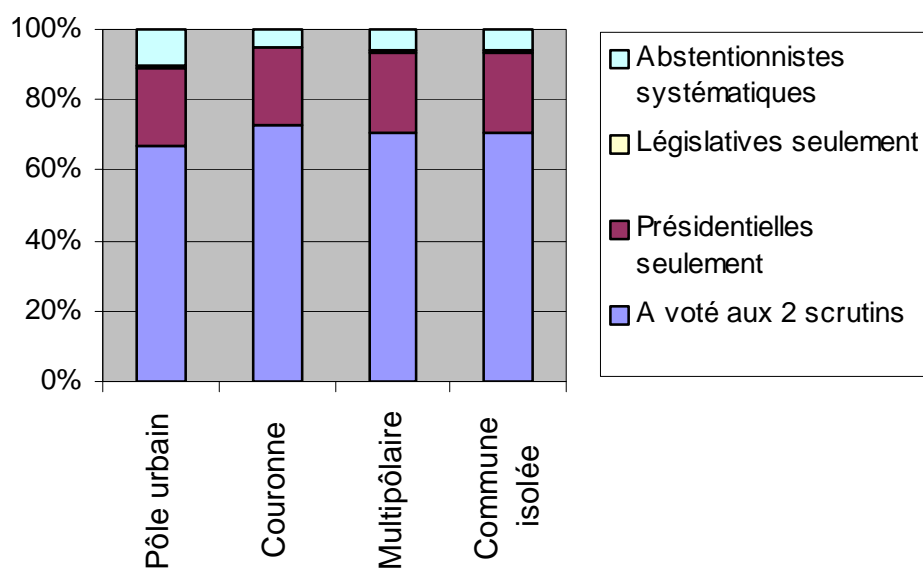


Résultat classique : les agriculteurs votent beaucoup, les inactifs votent peu. L'abstention est d'autant plus forte que la CS est moins qualifiée (valable aussi pour la participation aux présidentielles seulement). On retrouve ce résultat par diplôme (non montré).

## Abstention plus faible pour les fonctionnaires (30-59 ans)



## Abstention plus forte pour les résidents des pôles urbains (30-59 ans)



16 INSEE

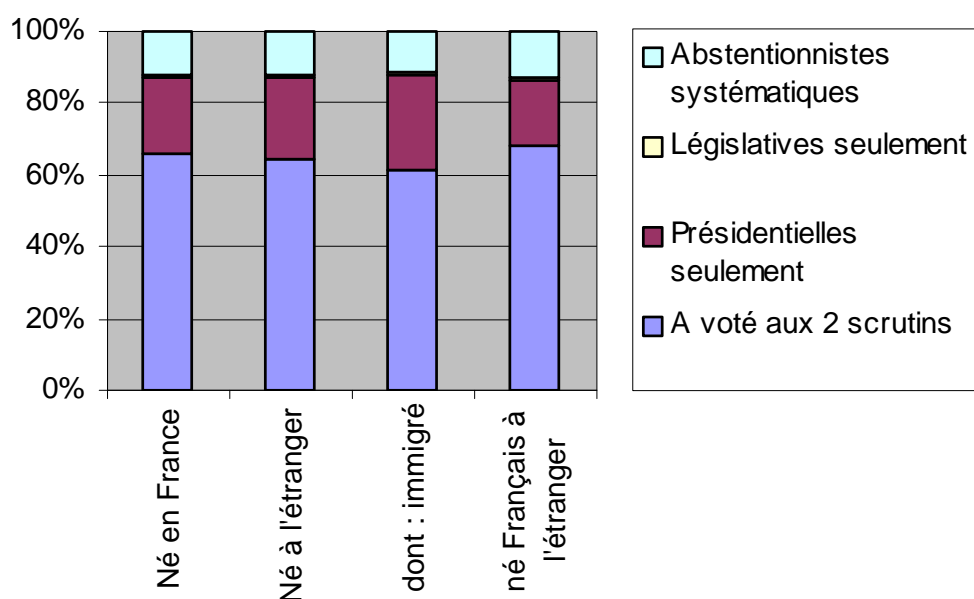
L'abstention est plus forte pour les résidents des pôles urbains. Il n'y a pas de différence entre les types de communes en dehors des pôles urbains. La très faible abstention des agriculteurs n'est donc a priori pas due au fait qu'ils habitent dans des zones rurales.

Ce résultat est encore valable une fois contrôlé l'effet des variables sociodémographiques (les personnes âgées résident plus souvent en commune isolées).

Effet vacances possibles ? Le vote pour les législatives a eu lieu pendant les vacances et les habitants des grandes villes sont a priori ceux qui sont le plus souvent partis de leur domicile à ce moment... On retrouve une plus forte abstention dans les grandes régions (Ile-de-France, PACA, Rhône-Alpes), même en contrôlant de l'effet de tranche d'unité urbaine.



## Les Français immigrés participent autant que les autres

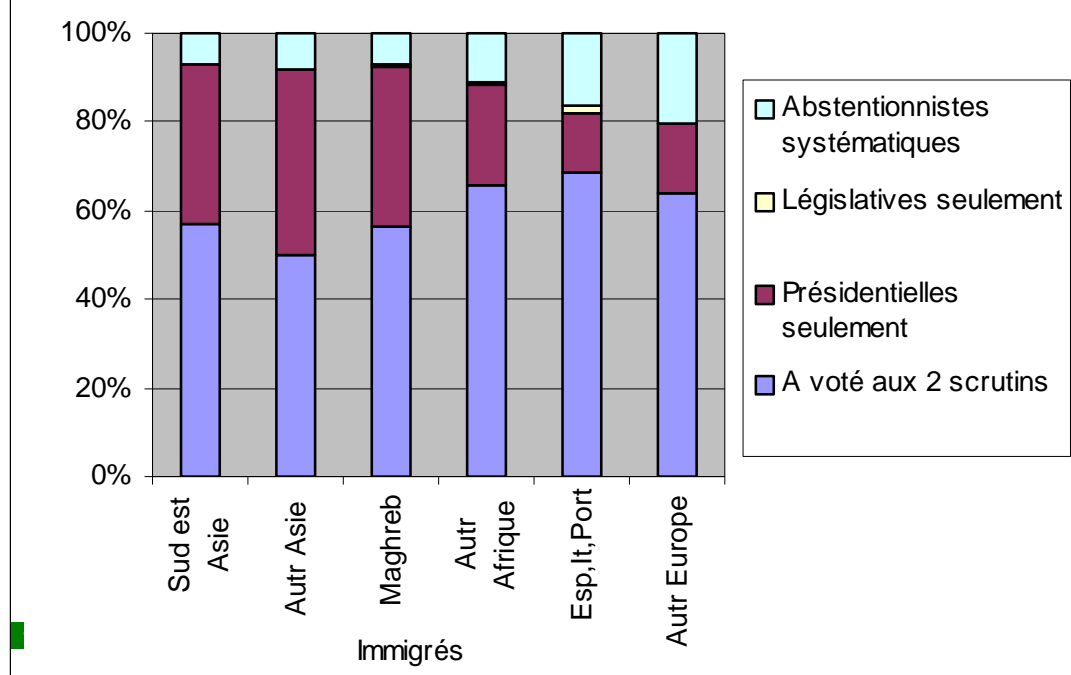


17 INSEE

Contrairement à ce qui se passait pour la non inscription sur les listes, l'abstention est quasi identique pour toutes les catégories : quand ils sont inscrits, les immigrés votent autant que les autres.

La participation aux 2 scrutins est cependant un peu supérieure pour les nés Français à l'étranger que pour les immigrés.

## L'abstention systématique est plus forte chez les immigrés d'Europe



L'égalité d'abstention est moins évidente en détaillant par pays de naissance, avec :

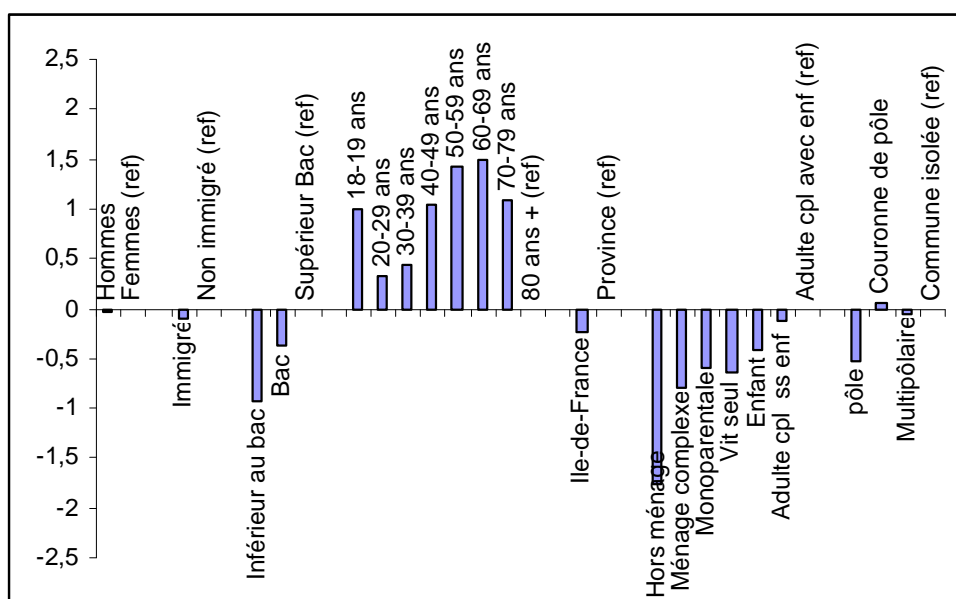
- une abstention systématique plus forte pour les immigrés d'Europe. Mais quand ils votent, ils votent aux 2 scrutins ;

- une participation essentiellement aux présidentielles pour les immigrés d'Asie (du sud-est comme du moyen orient) et du Maghreb. Ils apparaissent donc a priori moins intéressés par les élections locales ;

- un comportement des immigrés des pays d'Afrique hors Maghreb assez semblable à celui des non immigrés (non rappelé sur le graphique).

Mais les effectifs sont assez réduits, et les résultats peut-être peu robustes.

## Résumé : participation à un scrutin (coefficient d'un modèle)



19

INSEE

Aucun effet sexe, aucun effet immigré. L'effet régional est très faible comparé à celui de l'âge ou du mode d'habitation (participation très faible pour les personnes hors ménage=détenus, caserne, maison de retraite ou hôpital ! Rq : les résidents des établissements religieux ne s'abstiennent pas plus que les personnes en ménage ordinaire).

## Quelques éléments méthodologiques avant toute discussion...

---

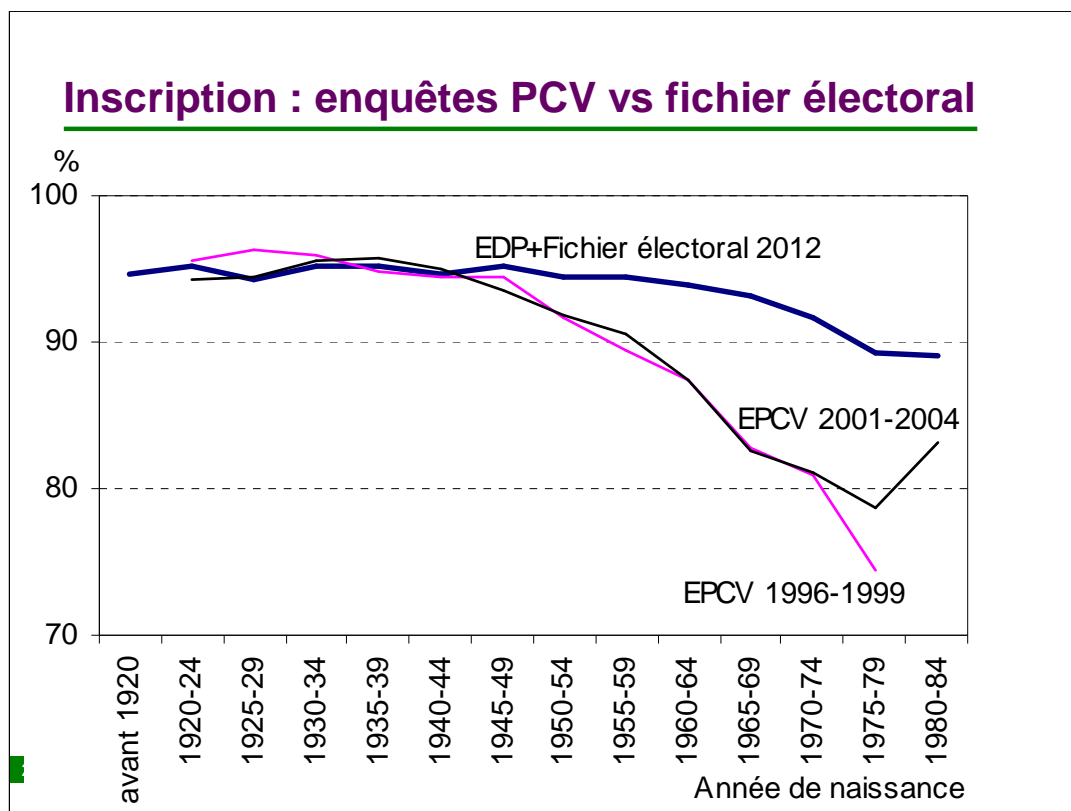
### Nouvelle méthode pour l'EPE 2012 (inscription) :

- Une base unique : la BRPP.
- Inscription : 300.000 individus (au lieu de 40.000).
- Comportement d'inscription suivi par un fichier administratif (le fichier électoral) et non plus par une enquête auprès des ménages (EPCV).
- Mais du coup impossibilité de comparer avec les publications antérieures de l'Insee.



### Nouvelle méthode pour l'opération 2012

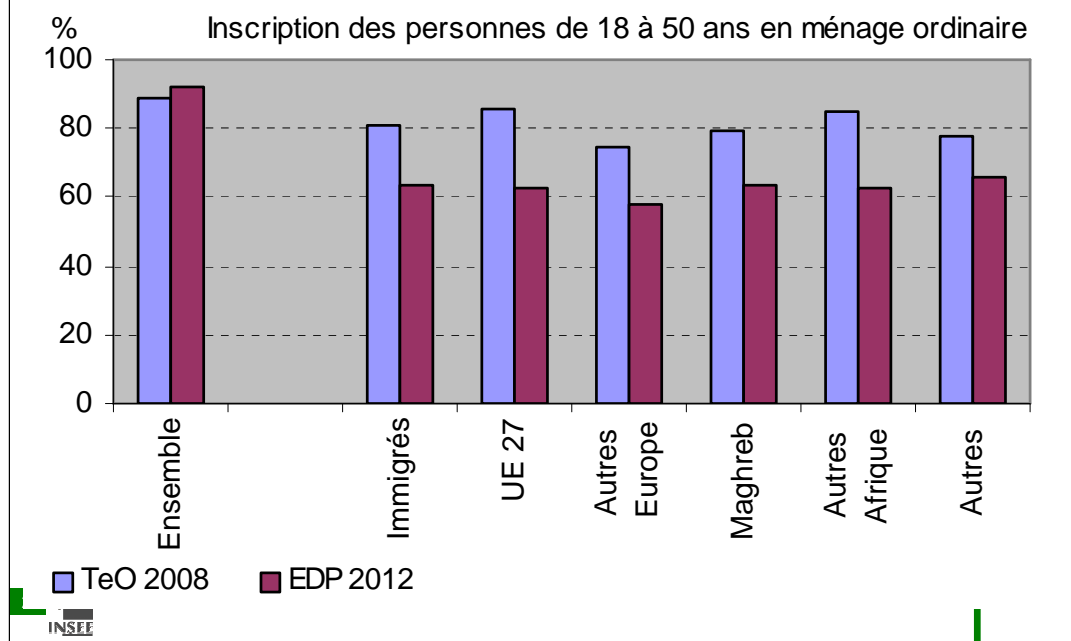
- Une base unique qui rassemble le fichier électoral et le recensement : la BRPP.
- 300.000 individus recensés en 2010 et présents dans l'échantillon démographique permanent (EDP), pour lesquels on sait s'ils sont inscrits sur une liste électorale.
- Le comportement d'inscription est donc suivi par le contenu d'un fichier administratif (le fichier électoral) et non plus par la réponse à des questions d'une enquête auprès des ménages (EPCV), entachée d'erreurs possibles. Le taux d'inscription est donc a priori plus fiable et ne dépend pas de la conscience (ou du souvenir) que la personne a d'être inscrite ou non. La personne peut notamment estimer, à tort, ne pas être inscrite lorsqu'elle a déménagé et qu'elle n'a pas fait suivre son inscription vers son nouveau domicile.
- Mais du coup impossibilité de comparer avec les publications antérieures de l'Insee (qui se basaient sur les enquêtes PCV).



On compare le taux d'inscription d'une même génération à des dates différentes. Aux enquêtes PCV de 1996 à 1999, 88% des personnes nées entre 1960 et 1964 se déclarent inscrites. 5 ans plus tard (aux enquêtes 2001 à 2004, donc a priori influencées par l'élection de 2002), ces mêmes personnes se déclarent inscrites exactement dans la même proportion, toujours aux enquêtes PCV (qui sont annuelles). On pourrait donc penser qu'il n'y a pas de comportement d'inscription au fur et à mesure que le temps passe. Ceux qui ne sont pas inscrits ne s'inscrivent pas le temps aidant.

En 2012, cette même génération est inscrite à 94% selon le fichier électoral. On a du mal à penser qu'ils se sont inscrits entre temps (ainsi que les générations plus jeunes, pour lesquelles le constat est le même). Il s'agirait plutôt du fait que les plus jeunes n'ont pas conscience d'être inscrits sur les listes électorales et qu'ils se déclarent de bonne foi non inscrits aux enquêtes PCV.

## Inscription : enquête TeO vs fichier électoral



On retrouve une sous estimation de l'inscription dans des enquêtes plus récentes (TEO 2008) : 89% en 2008 pour les personnes de nationalité française nées de 1990 à 1958 (de 18 à 50 ans en 2008) contre 92% dans l'EDP en 2012. Cette sous estimation de l'inscription dans l'enquête n'est pas du tout aussi forte qu'avec PCV et peut provenir du décalage d'années (2008 vs 2012).

Mais quand on s'intéresse aux déclarations des immigrés, le sens de la déclaration s'inverse : ils déclarent être inscrits beaucoup plus à l'enquêteur que ne l'enregistre le fichier électoral.

Rq : on a bien vérifié que les effectifs sont semblables dans les deux sources et qu'il n'y a pas d'erreur de repérage des immigrés.

Conclusion classique : attention aux déclarations dans les enquêtes.

## Quelques éléments méthodologiques avant toute discussion...

---

Nouvelle méthode pour l'EPE 2012 (inscription) :

- Champ à bien préciser pour l'étude de l'inscription : les personnes résidentes en métropole (peu importe le lieu d'inscription).
- On n'a pas les Français de l'étranger, inscrits en France.

Inscription :

Le champ pour l'étude de l'inscription est : les personnes résidentes en métropole, peu importe où elles sont inscrites (y compris dans les DOM). On n'a donc pas les Français qui résident à l'étranger ou dans les DOM. Une autre enquête a été faite pour les DOM (par les DOM), avec un mode de tirage différent (résultats non encore parus).

Le nombre d'inscrits n'est pas calé sur celui du ministère de l'intérieur car on observe le taux d'inscription des résidents d'une région, tandis que le ministère publie le nombre d'inscrits dans une région.

L'échantillon est beaucoup plus gros qu'avec les enquêtes ménage, et on peut aller beaucoup plus loin dans les détails (pays de naissance).

## Quelques éléments méthodologiques avant toute discussion...

---

Méthode identique qu'auparavant pour la participation :

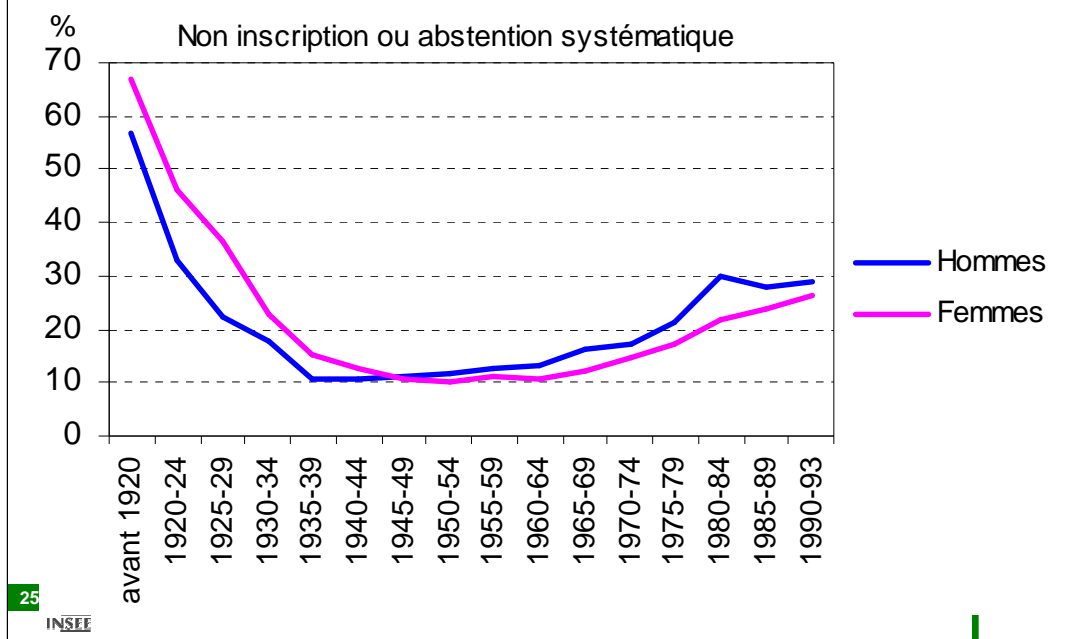
- 40.000 inscrits
- « enquête » : a voté / n'a pas voté
- Bien préciser le champ pour l'étude de la participation : 40.000 personnes inscrites en métropole (peu importe leur lieu de résidence en métropole ou dans les DOM).

Participation :

- 40.000 inscrits, dont on enquête le comportement de vote en relevant leur participation sur les listes d'émargement. C'est a priori plus fiable que les enquêtes en face à face (il y a plusieurs tours et les enquêtés peuvent confondre).
- On cale sur le nombre d'inscrits et de votants du ministère de l'intérieur (par région) pour le premier tour des présidentielles seulement.
- Bien préciser le champ pour l'étude de la participation : 40.000 inscrits en métropole, peu importe leur lieu de résidence en France (y compris les DOM). Ce n'est donc pas exactement un sous ensemble du fichier précédent, qui était les résidents en métropole (y compris les inscrits dans les DOM) et si on veut être très exact et rigoureux, on ne peut pas multiplier les résultats de la participation avec les résultats de l'inscription pour avoir in fine des résultats sur le comportement électoral au sens large.



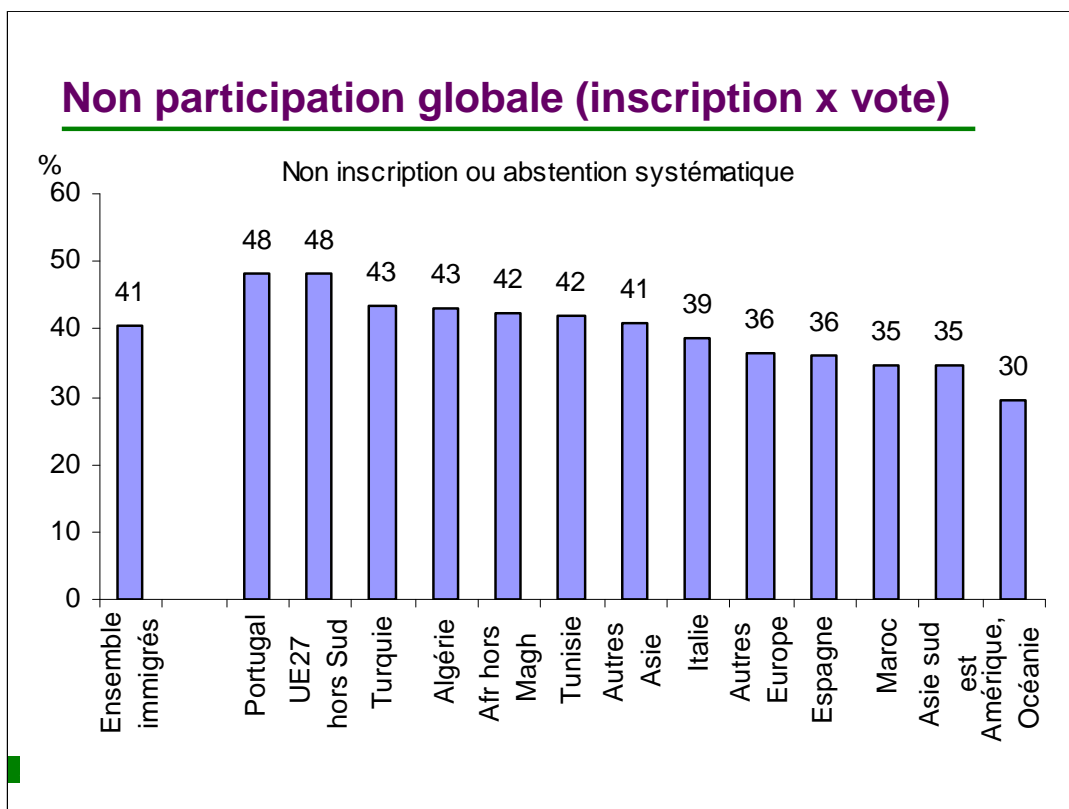
## Non participation globale (inscription x vote)



Mais on le fait quand même...

Trois hommes de moins de 30 ans sur dix n'ont pas du tout participé aux élections de 2012, soit qu'ils ne sont pas inscrits, soit qu'il n'ont pas du voté (à aucun scrutin).

Rq : moyenne globale = 18,3%.



4 Français immigrés sur 10 n'ont pas du tout participé aux élections de 2012, soit par défaut d'inscription, soit par abstention systématique.

Les immigrés portugais ou polonais (la quasi totalité du regroupement « UE hors Italie Espagne ou Portugal ») atteignent presque 50 % de non participation globale.

Les immigrés des trois pays du Maghreb se comportent assez différemment : 35% pour les immigrés nés au Maroc, 42 % en Tunisie et 43% en Algérie.

Chiffres à prendre avec beaucoup de précaution, du fait des effectifs faibles sur la participation.

## Enquête Participation Électorale 2012 (EPE)

---

**Merci de votre attention !**

Contact  
M. NIEL Xavier  
Tél. : 01 41 17 54 24  
Courriel : xavier.niel@insee.fr

### Insee

18 bd Adolphe-Pinard  
75675 Paris Cedex 14

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)  

Informations statistiques :  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr) / Contacter l'Insee  
09 72 72 4000  
(coût d'un appel local)  
du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

